

Comité régional des services pharmaceutiques

Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

9-06-2022

- Evusheld^{MD} et trajectoire
- Offre de soins MAVO au CISSS de Lanaudière
- Contenu attend d'un profil pharmacologique et tenue de dossier

Le CRSP poursuit ses différents travaux. Des démarches sont en cours afin d'établir une priorisation pour les communications entre pharmaciens communautaires et médecins spécialistes du CISSS.

Le guichet d'accès en première ligne (GAP) continue de se déployer progressivement dans notre région comme partout au Québec, vous recevrez de nouvelles informations en lien avec le déploiement dans les prochaines semaines.

En prévision de la visite d'accréditation d'Agrément Canada au CISSS de Lanaudière qui s'est tenue la semaine du 6 juin 2022, le bilan comparatif des médicaments (BCM) continue de se déployer sur plusieurs unités de l'établissement. Ainsi, davantage de BCM au congé seront disponibles et devraient permettre de réduire les questionnements et faciliter la gestion des sorties d'hôpital.

Prenez note que pour les pharmaciens demandant d'être ajoutés à notre liste d'envoi, il est important de consulter vos courriers indésirables et de nous ajouter dans vos listes de contact afin de recevoir les différents envois du CRSP.



Nous vous invitons à nous écrire pour vos questions, vos commentaires ou vos préoccupations par courriels au : crsp.cissslan@ssss.gouv.qc.ca

Evusheld^{MD} et trajectoire

L'Evusheld^{MD} est disponible depuis mai dernier pour les établissements de santé et les pharmacies communautaires. Ces anticorps neutralisant le SRAS-CoV-2 sont utilisés en prophylaxie préexposition chez des patients à risque notamment ceux ayant une immunosuppression sévère (ex. greffés, usagers sous anti-CD20...) Ces anticorps sont administrés par voie intramusculaire. Le médicament est généralement bien toléré, la plupart des effets secondaires rapportés sont des réactions locales au site d'injection. L'INESSS recommande d'ailleurs une surveillance d'au moins 30 minutes suite à injection.

Veuillez noter que l'Evusheld^{MD} n'est pas tenu en inventaire au département de pharmacie du CISSS de Lanaudière et ne sera commandé qu'en cas de besoin.

CRSP Infolettre | 9-06-2022



<u>Trajectoire pour l'administration de l'Evusheld^{MD}:</u>

L'Evusheld^{MD} peut être prescrit par l'ensemble des pharmaciens, les médecins et les IPS. La trajectoire privilégiée pour le territoire Lanaudois est une administration en CLSC. Une administration serait toutefois possible par une infirmière en pharmacie ou en clinique médicale si les installations sont adéquates. Une fois l'ordonnance en main, l'usager peut appeler son CLSC local pour obtenir un rendez-vous. Pour la prise de rendez-vous vous pouvez référer les usagers vers le lien suivant: https://www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca/prendrerendezvous/.

Vous retrouverez des publications à consulter sur le site de l'INESSS:

Ordonnance individuelle préimprimée: usage de tixagévimab/cilgavimab (Evusheld^{MD}) en prophylaxie préexposition:

https://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/INESSS/COVID-19/INESSS_OIPI_Evusheld_VF.pdf Outil - Usage en prophylaxie préexposition avec tixagévimab/cilgavimab (Evusheld^{MD}): https://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/INESSS/COVID-19/COVID_19_Usage_Evusheld.pdf

Offre de soins MAVO au CISSS de Lanaudière

Au sein du CISSS de Lanaudière, l'offre de soins actuelle des pharmaciens en oncologie en ce qui a trait aux MAVOs (Médicaments Antinéoplasiques administrés par Voie Orale) est différente entre les deux sites (CHDL et HPLG). Cette différence s'explique notamment par une pénurie de pharmaciens plus marquée au CHDL au cours des dernières années.

Patients suivis au site HPLG:

L'équipe de pharmaciens à la clinique externe d'oncologie est impliquée dans la majorité (90%) des dossiers MAVOs . Il faut noter que cette implication est plutôt ponctuelle et concentrée dans les débuts de traitements soit :

- Analyse approfondie du dossier afin de déterminer si le traitement est approprié: indication, caractéristiques du patient, effets indésirables, interactions, prises de sang, etc.;
- Support aux démarches de remboursement au besoin via le coordinateur d'accès au remboursement en oncologie;
- Enseignement complet (identique aux traitements parentéraux);
- Remise d'un plan de transfert à l'usager pour remise à son pharmacien communautaire;
- Remise de la documentation pertinente: document GEOQ, ordonnance pour les soins de support, etc.

Veuillez noter que les pharmaciens en oncologie ne sont pas impliqués d'emblée dans le suivi chronique de ces patients que ce soit pour le suivi des prises de sang, des effets indésirables ou tout autre problème potentiel qui pourrait survenir en cours de traitement. Le médecin ou l'infirmière pivot peuvent à l'occasion consulter le pharmacien en oncologie pour un avis ponctuel. Notez que ces derniers sont souvent moins outillés pour répondre aux questions des pharmaciens communautaires au-delà de la mise en traitement initiale, ils demeurent toutefois disponibles pour des avis si besoin. Outre les informations disponibles dans le dossier antérieur informatisé du patient, ils détiennent très peu d'information.

CRSP Infolettre | 9-06-2022



Notez qu'un cours de groupe pour les patients sur traitement d'antinéoplasiques intraveineux ou oral est en vigueur sur ce site, mais est actuellement suspendu en raison du manque d'effectifs.

Patients suivis au site CHDL:

Présentement, cette équipe de pharmaciens n'est pas impliquée dans les dossiers MAVOs autant pour l'initiation que les suivis chroniques. Contrairement au HPLG, aucune analyse initiale du dossier ou enseignement par un pharmacien d'oncologie n'est réalisée avant que le patient ne se présente en pharmacie communautaire. Les étapes d'une mise en traitement sont prises en charge par le médecin prescripteur et l'infirmière pivot. Les pharmaciens d'oncologie sont également disponibles pour des avis ponctuels. Le rôle du pharmacien communautaire est donc primordial lors d'un début de traitement pour les patients suivis au site CHDL.

Contenu attendu d'un profil pharmacologique et tenue de dossier

Le Dossier Santé Québec (DSQ) est souvent l'outil utilisé pour la prescription initiale des médicaments au sein du CISSS de Lanaudière, il est donc primordial que les informations accessibles via celui-ci soient exactes et complètes. Le profil DSQ devrait correspondre le plus fidèlement possible à la prise réelle de la médication de l'usager.

Lorsqu'un profil pharmacologique est demandé, il ne doit pas inclure les ordonnances cessées ou inactives. Uniquement les ordonnances actives devraient être conservées au profil pharmacologique. À l'admission, ceci permettra de réduire les ambiguïtés sur la prise des médicaments, prévenir des erreurs d'administration, réduire les appels aux pharmaciens communautaires et ainsi permettre d'assurer la sécurité du patient. De plus, au congé, les ordonnances de départ seront ainsi plus complètes et plus précises.

Recommandations:

- Cesser les ordonnances qui ne sont plus pertinentes et les duplications;
- Personnaliser le profil afin de fournir uniquement les informations pertinentes pour les professionnels de la santé et pour la saisie d'un BCM;
- Avoir les posologies les plus complètes et exactes possibles :
 - Les notes inscrites dans la section COMPLÉMENT/INDICATIONS de certains logiciels de pharmacie ne sont pas visibles au DSQ. Assurez-vous de dupliquer l'information dans la section posologie;
 - Modifier les ordonnances selon la prise réelle du patient selon l'entente négociée avec l'APQQ (modification de thérapie) :
 - Si le patient refuse, indiquer la prise réelle dans la posologie;
 - Documenter les moments de prise (matin, midi, souper, coucher);
 - o Documenter les particularités (prophylaxie long terme, durée prévue, etc.);
 - Éviter les posologies du type : prendre 1 à 3 capsules 2 à 3 fois par jour selon tolérance;
 - Préciser les zones d'application pour les traitements topiques;
 - Inscrire les codes RAMQ dans la posologie;
 - Les antibiotiques qui ont des renouvellements devraient apparaitre sur le profil pharmacologique avec un commentaire précisant son utilisation (plan d'action);

CRSP Infolettre | 9-06-2022



- Spécifier dans la posologie les journées prises pour les médicaments qui ne sont pas pris quotidiennement (attention à l'information mise uniquement dans le module complément uniquement) :
 - One-alpha^{MD} 3 fois par semaine (L-Me-V);
 - o Aranesp^{MD} aux 14 jours (documenter la date de l'injection);
 - o Alendronate 1 fois par semaine (dimanche).
- Spécifier les périodes de prise pour les médicaments :
 - Prolia^{MD} (septembre et mars);
 - o Xgeva^{MD} (le 10 de chaque mois).
- Spécifier les doses pour les antivitamines K (Coumadin^{MD}):
 - o Éviter les posologies du type : selon INR, selon calendrier.
- Spécifier la date dans les posologies pour les médicaments à prendre selon un calendrier :
 - Étape 1 30 janvier au 12 février;
 - Étape 2 13 février au 26 février.

Votre CRSP de Lanaudière